

Présents : Devarissias P – Mazabraud E – Goudier J.L – Grenier G – De Marchi L – Amri K – Bonnaud F
Moreau C – Besse M – Stadelmann S - Coco A – Leroy J - Tessier A

Excusés : J-F Boulesteix - M. Lesage (procuration donnée à Eliane Mazabraud)

Secrétaire de séance : Arnaud COCO

1- Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2021

2 – Câblage secrétariat de mairie : le maire rappelle que le conseil était favorable au câblage informatique du secrétariat de mairie. La société EVA TEAM doit nous faire parvenir un devis réactualisé incluant l'installation du système wifi à la salle des fêtes. Le conseil, à l'unanimité des membres présents, est favorable à cette opération.

3 – Protocole sanitaire école : le conseil accepte la mise à disposition de la salle des fêtes pour l'utiliser en tant que restaurant scolaire le temps de la crise sanitaire.

4 – Livret d'accueil : le projet n'étant pas tout-à-fait finalisé, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

5 – Point sur la réunion avec l'Office de Tourisme concernant les Sources de l'Isle : l'Office de Tourisme a fait parvenir en mairie un premier projet. Une réunion supplémentaire est nécessaire. Elle aura lieu en mars 2022. Ce sujet fera l'objet d'un point sur une prochaine réunion du conseil.

6 – Distribution du bulletin et vœux de la municipalité : le conseil décide que la distribution du bulletin se fera le samedi 8 janvier 2022 et décide également de l'annulation de la cérémonie des vœux en raison de la situation sanitaire.

7 – Colis des aînés : la distribution des courriers demandant le choix des personnes concernées doit se faire d'ici le 25 décembre. La distribution des colis se fera en même temps que la distribution du bulletin.